

**COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE
DE L'INDUSTRIE DU TRANSPORT ROUTIER AU QUÉBEC**

PLAN D'ACTION ANNUEL 2008-2009

1 : En préparant son plan d'action, le CSMO contribue à l'enrichissement de la lecture sectorielle des directions régionales d'Emploi-Québec, en partageant à la fois, la connaissance de son secteur, sa problématique de main-d'œuvre, les tendances, les défis et les enjeux auxquels il est confronté.

La problématique du secteur du transport routier

- Au Québec, le secteur du transport routier regroupe plus de 200 000 travailleurs œuvrant dans différents sous-secteurs. Les tâches les plus en demande sont la gestion du transport (répartiteurs), la conduite, ainsi que l'entretien de véhicules routiers. Les sous-secteurs de l'industrie sont représentés par des associations patronales et les travailleurs sont représentés par des associations syndicales présentes dans la majorité des entreprises ayant plus de 100 employés. Cependant, il est estimé que plus de 25 000 des 34 000 entreprises de moindre taille (10 véhicules ou moins) ne sont représentées par aucune association et aucun syndicat. Des méthodes extraordinaires sont nécessaires pour communiquer avec elles afin de leur transmettre des informations pertinentes et des formations essentielles à la bonne gestion de leurs ressources humaines.
- Les sous-secteurs se divisent comme suit :
 1. TRANSPORT DE PERSONNES
 - a. Transport urbain – autobus
 - b. Transport scolaire – autobus, minibus, berlines
 - c. Transport interurbain – autocars
 - d. Transport nolisé – autocars & autobus scolaires
 - e. Transport par taxis - berlines, limousines et mini-vans
 - f. Transport adapté – minibus, mini-vans et berlines
 2. TRANSPORT DE MARCHANDISES
 - a. Transport de marchandises générales – camions porteurs, camions articulés
 - b. Transport hors normes - camions articulés
 - c. Transport à température contrôlée – camions porteurs, camions articulés, camions cube
 - d. Transport de vrac sec – camions articulés - citernes
 - e. Transport de vrac liquide – camions porteurs, camions articulés - citernes
 - f. Transport de produits forestiers – camions articulés, camions forestiers
 - g. Transport par bennes basculantes – camions porteurs, camions articulés
 - h. Transport par bétonnières – camions porteurs, camions articulés
 - i. Transport de colis – berlines, vans, cubes, camions porteurs et camions articulés
 - j. Transporteurs de déchets industriels – camions porteurs et camions articulés – citernes
 - k. Transporteurs de déchets domestiques – camions porteurs
- Les **principales problématiques** concernant la main-d'œuvre du secteur s'expliquent entre autres par l'image projetée de l'industrie. Suite à une déréglementation économique, un grand nombre de nouveaux détenteurs de permis se sont inscrits auprès de la Commission des transports du Québec. Ces nouveaux arrivants sont en grande majorité des entreprises créées par des personnes œuvrant déjà dans l'industrie (conducteurs, mécaniciens, vendeurs, etc.) dont la majorité possède peu de connaissances en ressources humaines. Le principal métier du secteur, conducteur, n'est malheureusement pas un métier reconnu. La seule obligation légale permettant de l'exercer est d'être détenteur d'un permis de conduire approprié à la classe du véhicule utilisé. Une majorité des travailleurs est rémunérée à la pièce, soit par voyage, par unité de distance parcourue, par distance et nombre d'arrêts nécessaires pour les chargements ou les déchargements. Les temps d'attente entre chaque activité ne sont que rarement rémunérés. Cependant, une grande partie des entreprises qui éprouvent des difficultés de recrutement revoient présentement leurs méthodes de travail.

- Les **opérations spécifiques** à chaque sous secteur de l'industrie requièrent une expertise différente. La clientèle/le produit, les spécificités des équipements utilisés, les limites géographiques et le rayon d'intervention, représentent les différences les plus importantes qui obligent des formations adaptées à chacun. Le document commun qu'est le permis de conduire ne rend aucunement un travailleur apte à effectuer les tâches requises d'un « conducteur » tel que décrit par le sous secteur. Toutes les tâches, sauf celle de déplacer le véhicule sur la route sont particulières.
- **l'identification des principales régions.** Le transport routier est une industrie essentielle qui contribue à l'économie de toutes les régions du Québec puisqu'elle est impliquée dans le transport de 80 % des biens. La demande de main-d'œuvre est donc applicable à toutes les régions administratives

Sans faire un portrait quantitatif, voici une description des régions dans lesquelles les différents sous-secteurs opèrent :

TRANSPORT DE PERSONNES

- Transport urbain – autobus : **Cités, villes et MRC avec populations de plus de 50 000 habitants**
- Transport scolaire – autobus, minibus, berlines : **toutes les régions**
- Transport interurbain – autocars : **toutes les villes**
- Transport nolisé – autocars & autobus scolaires : **toutes les régions**
- Transport par taxis - berlines limousines et mini-vans : **toutes les villes**
- Transport adapté – minibus, mini-vans et berlines : **en croissance toutes les villes**

3. TRANSPORT DE MARCHANDISES

- Transport de marchandises générales – camions porteurs, camions articulés : **toutes les régions**
- Transport hors normes - camions articulés : **toutes les régions**
- Transport à température contrôlée – camions porteurs, camions articulés : **toutes les régions**
- Transport de vrac sec – camions articulés : **régions industrielles – régions maraichères**
- Transport de vrac liquide – camions porteurs, camions articulés : **toutes les régions**
- Transport de produits forestiers – camions articulés, camions forestiers : **Abitibi/Témiscaminque, Outaouais, Laurentides, Lanaudière, Mauricie, Saguenay- Lac- St-Jean, Nord du Québec, Côte Nord, Gaspésie, Beauce, Estrie**
- Transport par bennes basculantes – camions porteurs, camions articulés : **toutes les régions**
- Transport par bétonnières – camions porteurs, camions articulés : **toutes les régions**
- Transport de colis – berlines, vans, cubes, camions porteurs et camions articulés : **toutes les régions**
- Transporteurs de déchets industriels– camions porteurs et camions articulés – citernes : **toutes les régions**
- Transporteurs de déchets domestiques – camions porteurs avec boites compacteurs : **toutes les régions**

- Une brève **analyse des tendances** au sein du secteur. Les changements législatifs concernant les heures de conduite et de repos, l'arrimage des charges, la vérification mécanique journalière ainsi que la réalité des demandes socio-économiques de la génération montante amènent l'industrie à repenser ses méthodes opérationnelles afin de devenir plus intéressante aux yeux des travailleurs disponibles. Déjà, certaines entreprises utilisent des façons de faire innovatrices pour répondre aux besoins de leurs jeunes employés et, par le fait même, augmenter le taux de rétention.

Depuis le début de l'année 2007, nous notons aussi une croissance grandissante de la part de tous les sous-secteurs de l'industrie concernant les méthodes de recrutement, de rétention et de formation de leur personnel.

Sauf dans le cas de transporteurs internationaux de marchandises, les sous-secteurs expriment des difficultés de recrutement qui limitent ou empêchent la progression des entreprises.

L'industrie du transport en général vit présentement un transfert technologique de suivi de la chaîne de possession et des déplacements qui fera du secteur du transport routier l'industrie pour laquelle les technologies de l'information sont des plus utilisées. Il est anticipé que seul le domaine bancaire excèdera la rapidité et le nombre de transactions journalières effectuées de façon électronique. En effet les suivis à distance des véhicules, des conducteurs, et des charges (passagers/marchandises) par les agences gouvernementales pour des raisons de sécurité nationale (frontières) financières (douanes) protection des infrastructures (masses et dimensions) taxes d'utilisateurs (carburant utilisé par juridiction) sécurité routière (état mécanique et heures de conduite) permettront aux agences réglementaires d'intervenir auprès des contrevenants sans causer d'inconvénients aux véhicules qui demeurent en conformité. Ceci entraînera des formations se rattachant à l'utilisation de ces technologies.

- **La notoriété de Camo-route** au sein du secteur. Depuis 2005 Camo-route s'implique activement avec les Tables de concertation provinciales et régionales afin de faire valoir les conséquences des recommandations sur les travailleurs de notre secteur. Ceci a permis au comité de mieux se faire connaître et de devenir un endroit de concertation pour une grande variété de sujets qui impliquent directement ou indirectement le personnel du domaine du transport routier.

Camo-route est présentement impliqué avec les Tables de concertation en contrôle routier des régions suivantes : Abitibi/Témiscaminque – Nord-du-Québec, Laurentides – Lanaudière, Bas-St-Laurent/Gaspésie. Aussi, Camo-route siège à la Table de concertation provinciale en sécurité routière des véhicules lourds et à cinq de ses sous-comités, en plus du Comité Interrégional du Transport de marchandises du CRE de Montréal.

- **Les défis et les enjeux.** Pendant l'année fiscale 2008-2009, Camo-route entend continuer son travail pour favoriser l'excellence dans l'industrie du transport routier. Ainsi, par l'inclusion des services de taxis et de courriers, accompagnée de l'utilisation de la formation continue en ligne, le Camo-route prétend pouvoir suivre l'entrée dans l'industrie d'une main-d'œuvre plus jeune et désireuse de réussite. Notre enjeu est d'offrir aux jeunes une possibilité de carrière qui accompagnera leurs efforts et leur expérience acquise tout en leur permettant de continuer d'œuvrer dans cette industrie en ayant un fort sentiment d'appartenance.

2 : Les priorités dans le cadre des 5 mandats

1. Développer la formation continue en ligne qui répondra aux besoins d'une main-d'œuvre travaillant pour une multitude de PME qui sont parsemées dans toutes les municipalités et régions de la province et ce, par la participation à la mise en oeuvre de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre; par l'identification des compétences actuelles et futures de la main-d'oeuvre nécessaire pour exercer un métier ou une profession dans le secteur concerné, notamment dans le but de permettre la mise à jour et l'élaboration de programmes de formation, par l'identification des métiers et des professions du secteur où il serait possible et souhaitable d'instaurer un régime d'apprentissage et de participer à son développement et à sa mise en oeuvre. Les métiers du secteur qui sont confrontés à une importante pénurie de main-d'œuvre sont la conduite, l'entretien et la répartition des véhicules lourds. Les métiers techniques tels conducteurs et mécaniciens sont couverts par un DEP offert par des écoles privées et publiques et au sein desquelles le Camo-route participe aux activités de gestion. Dans le cas de la répartition, ce métier est sous la qualification d'un DEC offert par les CEGEPS en transport. L'industrie n'a, pour l'instant, aucun métier correspondant aux normes de PAMT. Cependant les 3 métiers mentionnés plus haut bénéficient des méthodes d'alternance travail - études qui nécessitent des stages en entreprises. Pour la conduite de ces stages, une formation pour le personnel « accompagnateur » a été développée afin d'assurer le suivi de l'étudiant et d'uniformiser, autant que possible, la qualité de l'information reçue pendant les stages.
2. Identifier les besoins spécifiques d'un secteur en matière de gestion des ressources humaines et d'organisation du travail et développer des pistes et des moyens d'interventions pour répondre aux problématiques identifiées. Le Camo-route travaille actuellement à la diffusion d'un portail de gestion des ressources humaines pour l'industrie du transport routier. Le comité de

validation, composé de représentants d'entreprises de tous les secteurs d'activité offre l'occasion de développer des outils spécifiques pour chaque secteur. La phase de mise en place du portail, avec une contribution économique de l'industrie, se fera pendant l'année 2007-2008.

3. Prendre en compte les problématiques des clientèles cibles et proposer aux entreprises du secteur des pistes de solution lorsque ces clientèles constituent une proportion significative de la main-d'oeuvre du secteur ou lorsque des possibilités d'intégration ou de réintégration de ces clientèles au marché du travail peuvent être envisagées de façon réaliste.
4. Assurer, en cohérence avec ces mandats, la circulation de l'information auprès de l'ensemble des entreprises et des travailleurs du secteur concerné au Québec, notamment lors de la conception et de la réalisation des plans d'action sectoriels.
5. Entreprendre des travaux conjointement avec les comités sectoriels d'industries génératrices de transport afin d'assurer la réussite de projets créateurs d'emploi.

**COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE
DE L'INDUSTRIE DU TRANSPORT ROUTIER AU QUÉBEC
(Camo-route)
PLAN D'ACTION 2008-2009**

ACTIVITÉS et MOYENS	RÉSULTATS VISÉS et INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉGIONS
1. Amélioration continue et développement des compétences		
a) Routier@100% - suivi de l'implantation	a) harmonisation de la version Routier@100% du CCRHC avec celle du Camo-route	Montréal
b) Routier@100% - promotion du programme auprès des utilisateurs et agences gouvernementales concernées	b) assurer une utilisation large auprès des transporteurs publics et privés, effectuer une tournée provinciale auprès des CLE (Table de concertation du Contrôle routier Québec) Laurentides-Lanaudière, Abitibi-Témiscamingue, Nord du Québec, Gaspésie, promouvoir, pour fins de reconnaissance, le programme auprès de la SAAQ, solliciter l'appui des associations d'expéditeurs et diffuser l'étude de l'Université Laval	Montréal Montréal Mauricie Québec Bas St-Laurent Saguenay
c) Routier@100% - expertise d'implantation	c) développer une stratégie d'implantation à l'image de la norme ISO	Montréal Québec
d) Programmes de formation des ministères reliés à la mécanique de véhicules lourds : PEP, PIEVAL	d) Promouvoir les programmes lors de foires, congrès et expositions industrielles	Toutes les régions
e) Promotion de formations spécialisées, AEP Multibus, camions porteurs, ATE mécanique autobus, conduite de camions-citernes	e) travailler avec l'industrie et les centres de formation	Montréal Montréal Québec
f) Inclusion de l'industrie du taxi qui possède une main-d'œuvre importante au développement économique et touristique	f) Inclure dans le diagnostic sectoriel	Montréal
g) Inclusion de l'industrie du transport de colis, seul secteur pour lequel oeuvrent des jeunes entrants à titre de conducteurs dans l'industrie du transport routier	g) préparation de cours spécifiques destinés aux travailleurs du secteur	Montréal Québec

**COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE
DE L'INDUSTRIE DU TRANSPORT ROUTIER AU QUÉBEC
(Camo-route)
PLAN D'ACTION 2008-2009**

ACTIVITÉS et MOYENS	RÉSULTATS VISÉS et INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉGIONS
<p>2. Implantation et diffusion des outils de gestion des ressources humaines</p> <p>a) diffuser les descriptions de tâches et profils de compétence b) diffuser des grilles d'entrevue c) promouvoir l'utilisation des outils de recrutement sur Internet d) implanter et diffuser le portail GRH auprès des entreprises de transport e) coordonner la création d'un répertoire des outils et ressources déjà disponibles.</p>	<p>Promouvoir les outils d'information, de conformité réglementaires et de recrutement disponibles aux transporteurs et aux entreprises connexes au secteur.</p>	<p>Montréal Montréal Laurentides Lanaudière Laval Québec</p>
<p>3. Stabilisation de l'emploi – recrutement et rétention</p> <p>a) promotion des métiers et diffusion des formations disponibles pour l'industrie du transport routier</p>	<p>a) effectuer une tournée provinciale auprès des CLE et faire de la promotion dans les écoles et cégeps et lors de foires, congrès, salons et expositions</p>	<p>Toutes les régions</p>
<p>b) conducteurs</p>	<p>b) inclusion des métiers du taxi et conduite de camions légers comme métier d'entrée</p>	<p>Montréal</p>
<p>c) portes ouvertes dans les entreprises de transport</p>	<p>c) aider le transporteur à la promotion de l'événement et y prendre part</p>	<p>Toutes les régions</p>
<p>d) étude sur les perspectives d'avenir dans l'industrie du transport (démographie des travailleurs)</p>	<p>d) sensibiliser les employeurs aux valeurs de la nouvelle génération des transporteurs</p>	<p>Toutes les régions</p>
<p>e) Création d'un dépliant sur différents métiers du transport et les meilleures formations disponibles</p>	<p>e) Créer un outil nécessaire pour augmenter le nombre de personnes qui s'inscrivent dans les programmes reliés au transport</p>	<p>Montréal</p>

**COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE
DE L'INDUSTRIE DU TRANSPORT ROUTIER AU QUÉBEC
(Camo-route)
PLAN D'ACTION 2008-2009**

ACTIVITÉS et MOYENS	RÉSULTATS VISÉS et INDICATEURS DE RÉSULTATS	RÉGIONS
4. Clientèles cibles		
a) Mettre sur pied un programme de réintégration de travailleurs semi-retraités intéressés à occuper un emploi à temps partiel dont un poste de conducteur d'autobus scolaires (projet multisectoriel)	a) travail avec des organismes représentant ces citoyens et participation à divers colloques sur le sujet	Montréal Québec Laval
b) Mettre sur pied des programmes de réintégration sociale de personnes aptes à travailler dans le domaine du transport routier des marchandises et des personnes. Ceci par des démarches auprès d'organismes payeurs (Emploi-Québec, CLE, Centre locaux CSST, Centres indemnisation SAAQ)	b) travail avec des organismes représentant ces citoyens	Toutes les régions
c) Mettre sur pied des programmes d'intégration pour les métiers de nouveaux arrivants qui rencontrent les normes de la SAAQ pour l'obtention d'un permis de conduire leur permettant de travailler à titre de conducteurs de véhicules lourds routiers	c) travail avec l'industrie et le ministère des communautés culturelles et de l'immigration du Québec	Montréal Québec
d) faciliter l'intégration dans l'industrie québécoise des travailleurs étrangers avec expérience dans le domaine des transports.	d) travail avec l'industrie et des organismes en Immigration	Montréal Montréal
5. Circulation de l'information		
a) faire un nouveau diagnostic sectoriel et le diffuser auprès de l'industrie et organismes gouvernementaux du secteur	a) identifier les problèmes de la main-d'œuvre	N/A
b) distribution périodique et thématique de renseignements techniques par Internet	b) assurer la mécanique de diffusion	Toutes les régions
c) création et diffusion périodique du bulletin Info-Camo	c) assurer la mécanique de diffusion	Toutes les régions
d) Diffusion de l'information ciblée sur la situation de l'industrie (utilisateurs et institutions) : ➤ Revues spécialisées ➤ Distribution Internet ➤ Salons, foires, colloques et congrès ➤ Canaux et distribution interne	d) selon les besoins régionaux	Toutes les régions